

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET
DE L'INNOVATION**

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Tel. : 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42

Télex : 5270 BF



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 08 NOV 2024

Communiqué n°2024-00637/MESRI/SG/UJKZ/P

**Portant ouverture au Département de Sociologie de l'Unité de Formation et de
Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), d'un test de recrutement de
candidats en première année du Master en Santé Communautaire
Session 2024-2025**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs, qu'il est ouvert au Département de Sociologie de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR-SH), un test de recrutement de candidats en première année du Master en Santé Communautaire au titre de l'année universitaire 2024-2025.

1. Conditions de candidature

Peuvent y prendre part, les titulaires d'une licence ou tout autre diplôme équivalent en Sociologie, Anthropologie, Psychologie, Economie, Géographie, Histoire, Démographie, Sciences politiques, Santé publique des universités publiques et privées du Burkina Faso, de la zone UEMOA et hors UEMOA.

2. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande adressée au président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du diplôme de licence ou équivalence et des relevés de notes ;
- une lettre de motivation ;
- un projet de recherche : objet de recherche/question de recherche, hypothèses de travail, choix du terrain, aspects méthodologiques, quelques références bibliographiques (05 pages) ;
- un curriculum-vitae de 2 pages (diplômes, formations complémentaires) daté et signé ;
- une attestation de travail pour les salariés ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité.
- la quittance de paiement des frais de dépôt des dossiers de quinze mille (15 500 f CFA) francs CFA.

3. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **08 au 22 novembre 2024** à **23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) francs payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

4. Frais d'inscription et de formation

Frais d'inscriptions administratives

| | Ressortissants de la zone UEMOA | | Ressortissants hors zone UEMOA |
|----------------------|---------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| | Sous régime étudiant | Sous régime salarié | |
| Frais d'inscription | 16 500 FCFA/an | 51 500 FCFA/an | 252 000 FCFA/an |
| Frais de laboratoire | 400 000 FCFA en M1 et M2 | 500 000 FCFA en M1 et M2 | 750 000 FCFA en M1 et M2 |

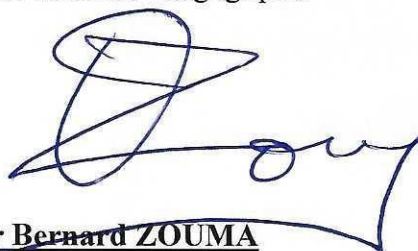
Les droits d'inscription sont perçus chaque année et doivent être entièrement versés avant le début des cours.

Le nombre de places disponibles : **25 personnes**.

Les dossiers physiques de demandes d'inscription sont reçues au **Pool secrétariat de l'UFR-SH** du **08 au 22 novembre 2024**.

Le début des cours est prévu pour le **29 novembre 2024**.

P/le Président et par délégation
Le Vice-Président chargé des Enseignements et des
Innovations Pédagogiques



Dr Bernard ZOUMA

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques



Ampliations :

- large diffusion